

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 59 (1990-1991)

**Artikel:** Le bon fribourgeois selon le clergé de 1830  
**Autor:** Genoud, François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818134>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE BON FRIBOURGEOIS SELON LE CLERGÉ DE 1830

FRANÇOIS GENOUD

## 1. Les sources : la «Petite Eglise»

### a) Les buts de la «Petite Eglise»

Comme l'a fort bien décrit Henri Marmier<sup>1</sup>, la «Petite Eglise» du diocèse de Lausanne et Genève fut à proprement parler une association de prêtres séculiers de ce diocèse qui avaient l'ambition de cultiver, à côté des sciences ecclésiastiques proprement dites, tout ce qui pouvait être d'un intérêt pour leur développement intellectuel. Son objectif était, pourrait-on dire, une sorte de formation continue. Cependant, ce désir de «culture» n'avait rien de gratuit: en effet, on ne visait rien moins qu'à «rallier le clergé suisse»! Cette émulation pour l'étude ne se fondait pas tant sur l'amour de la science que sur la volonté d'obtenir «l'ascendant» qu'elle procure. On l'avouait sans détours: «nos ennemis étudient, s'instruisent, parlent avec facilité, éloquence; ils savent de tout un peu: nous ne pouvons ni en honneur ni en conscience leur rester inférieurs», d'autant plus qu'était en jeu «la cause de Dieu, de l'ordre social, du bonheur réel des peuples»<sup>2</sup>. Il s'agissait donc bien de: «fortifier l'esprit ecclésiastique et la culture intellectuelle de ses membres et (de) défendre les droits de l'Eglise contre le danger libéral et radical»<sup>3</sup>.

### b) Dénomination et périodisation

Ses membres ne baptisèrent jamais «Petite Eglise» leur groupement qui, suivant les périodes, s'appela «Correspondance ecclésiastique», «Grande Association», «Association ecclésiastique» ou encore simplement «Correspondance Littéraire». En fait, ce nom a été donné par analogie à la France où naquit à la suite du Concordat

<sup>1</sup>MARMIER H., *La «Petite Eglise» du diocèse de Lausanne et Genève 1810-1844*, Fribourg 1941, p. 2.

<sup>2</sup>PYTHON F., *Mgr Etienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund 1846-1856*, Fribourg 1987, p. 146. On cite ici différents passages d'un texte du doyen Aebischer publié dans les résumés et circulaires de l'Association ecclésiastique aux Archives de l'Evêché, Fribourg, pp. provisoires 11-52.

<sup>3</sup>*Id.*, p. 14.

de 1801, entre le Saint-Siège et Napoléon, une sorte de secte qu'on appela « Petite Eglise » et qui considérait le Concordat comme un attentat aux droits de l'Eglise<sup>4</sup>. De telles sociétés avaient déjà organisé une résistance à la Constitution civile du clergé. En effet, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, il existait des associations religieuses secrètes qui sont restées assez mal connues. On les signale généralement sous le terme « Aa ». Ce sigle semble être l'abréviation d'association, ou d'« associatio amicorum », ou encore d'« anima » ou d'« assemblée »<sup>5</sup>. La première Aa connue fut fondée à La Flèche en 1630 par le P. Bagot, théologien qui enseignait alors au collège de cette ville.

A l'origine, les « Aa » étaient des sociétés de perfectionnement spirituel. Leurs membres étaient recrutés par cooptation et ne dépassaient généralement pas la vingtaine. Le but des « Aa » était double: la sanctification de leurs membres et le zèle apostolique. Ces buts étaient atteints par la communion et la confession fréquentes, la mortification corporelle, la pratique de l'humilité. Aussi recommandait-on aux « Aa » de bien réfléchir avant d'admettre une « personne de qualité ». Pour l'« Aa », le prêtre était avant tout un apôtre qui devait être un exemple et un modèle pour les fidèles, en même temps qu'un professeur. Le prêtre devait fonder son enseignement sur une vie sérieuse, austère et pauvre. Les membres de l'« Aa », en effet, devaient tout particulièrement s'occuper des pauvres. En principe, on le voit, les « Aa » ne s'intéressaient pas à la politique. Tout au plus et de temps à autre, priaient-elles pour le roi, pour le triomphe de ses armes, pour la paix.

Quoi qu'il en soit, le nom dont on affubla cette association du diocèse de Lausanne et Genève était révélateur de la défiance qu'elle inspirait et ne contribua pas peu à la rendre suspecte. Il faut dire aussi que son engagement en matière politique fut infiniment plus marqué que celui des sociétés françaises dont nous venons de parler.

La Petite Eglise connut, de par les attaques dont elle fut victime, une histoire mouvementée qui peut se diviser en trois grandes périodes durant lesquelles le nom de l'association se modifia:

1<sup>re</sup> période 1810-1822: Correspondance ecclésiastique;

2<sup>e</sup> période 1833-1839: Association ecclésiastique ou Grande Association;

3<sup>e</sup> période 1840-1844: Correspondance Littéraire.

Nous allons donc tout d'abord relater brièvement la genèse et la disparition des différentes formes de cette société.

<sup>4</sup>MARMIER H., *op. cit.*, p. 4.

<sup>5</sup>GODECHOT J., « Quel a été le rôle des Aa pendant l'époque révolutionnaire? », in *Religion et politique. Les deux guerres mondiales. Histoire de Lyon et du Sud-Est. Mélanges offerts à M. le doyen André Latreille*, Lyon 1972, p. 107.

### c) Première période

#### — *La genèse de l'association*

L'abbé Jean-Joseph Dey, alors jeune prêtre, depuis quelques mois chapelain de Charmey, prit contact en 1810 avec deux amis, l'abbé Pierre-Joseph Clerc, alors économiste du Grand Séminaire de Fribourg, dont il devait devenir supérieur en 1826, et l'abbé Joseph Aebischer, qui venait d'être nommé chapelain de Sâles. Ces trois prêtres fondèrent une Association cléricale dite Correspondance ecclésiastique dont le premier chef fut l'abbé Dey.

Le but de cette première association était de susciter chez ses membres l'élaboration de travaux théologiques, littéraires, historiques et culturels, ceci afin de combattre les idées issues de la Révolution française encore toute proche et de suppléer au vide laissé par la disparition des jésuites: après la suppression de leur ordre par Clément XIV en 1773, ils avaient continué à donner leurs cours au Collège St-Michel comme prêtres séculiers, mais ils disparaissaient les uns après les autres, atteints par l'âge et la maladie. La Compagnie de Jésus n'était plus là pour former de nouveaux professeurs. Il fallait donc préparer des hommes du pays afin qu'ils soient à même d'occuper les chaires du Collège. Cependant, le retour des jésuites en 1818 ôta au clergé local la possibilité de se consacrer à des études supérieures, même de théologie, puisque tous les cours se donnaient au Collège. Dès lors le clergé séculier souffrit de voir son prestige amoindri et se sentit en état d'infériorité soit en face des laïques soit en face des membres du clergé régulier. Ainsi naquit l'idée de la Correspondance ecclésiastique.

Les membres de la Correspondance ecclésiastique s'engageaient à rédiger des travaux dans les domaines de la théologie, de l'histoire, de la littérature, etc. Ils étaient regroupés en plusieurs sections appelées tribus. Il y avait la tribu de St-Jacques, la tribu de St-André, etc. Chaque membre portait un nom pour le moins curieux dont il signait tous ses travaux. Il y avait Naham, Belsam, Mesphar, Saraias (l'abbé Aebischer). Le futur Mgr Yenni signait Phinéas. Tous ces noms étaient tirés du Livre d'Esdras (II, 2). C'était les noms des chefs de groupes qui ramenèrent les Israélites de la captivité de Babylone à Jérusalem<sup>6</sup>.

#### — *Les relations avec l'Evêque*

Comme nous l'avons vu, le futur évêque Mgr Yenni était membre de la Correspondance ecclésiastique, mais il s'en retira dès qu'il fut nommé au siège épiscopal. En

---

<sup>6</sup>MARMIER H., *op. cit.*, p. 12.

1818, on voulut polygraphier les résumés des travaux réalisés par les divers membres. Mgr Yenni autorisa l'impression des résumés, sous réserve de la remise préventive de chaque document à l'Evêché. Dès le début janvier 1819, la première épreuve parvint à l'évêque qui refusa de donner son autorisation et demanda aux dirigeants de renoncer à publier leurs travaux.

Le refus de Mgr Yenni venait sans doute de ce que, du dehors, on interprétait l'activité de la Correspondance ecclésiastique comme irrégulière, voire secrète, et opposée au bon ordre<sup>7</sup>. D'autre part, le soutien de la Correspondance ecclésiastique à l'enseignement mutuel pratiqué par le Père Girard souleva probablement l'animosité des jésuites, ennemis déclarés de cet enseignement, qu'ils réussirent à faire supprimer à Fribourg en 1823.

#### **d) Deuxième période**

##### *— Renaissance de l'association*

En 1833, d'anciens membres de la Correspondance ecclésiastique la reconstituèrent sous le nom de Grande Association. Pour éviter les déconvenues subies lors de la première forme de l'Association ecclésiastique, ses fondateurs firent de cette Grande Association une société sur laquelle chaque membre s'engageait à maintenir le secret, ceci dans le but d'éviter certaines intrigues; l'évêque, quant à lui, était au courant des travaux de la nouvelle association. Afin de garantir le secret, les membres<sup>8</sup> eurent recours à un certain code et à l'usage d'une série de signes cabalistiques. L'Association était divisée en districts et en bureaux. Les districts (au nombre de 14 au cours de la belle période de l'Association) correspondaient aux préfectures civiles du canton de Fribourg. Neuchâtel et Vaud formant chacun un district. Sous le nom de bureaux, les associés étaient regroupés par discipline (théologie, droit, histoire, etc.).

##### *— La publication de la «Gazette ecclésiastique»*

L'activité des membres était double: on rédigeait des mémoires sur des thèmes variés et on faisait circuler entre les membres une «Gazette ecclésiastique» qui était en somme un journal fait du résumé des rapports envoyés tous les trois mois par les membres de chaque district. Le but de cette espèce de journal secret était de dénoncer toutes les personnes qui détenaient une certaine autorité tant civile que religieuse et

<sup>7</sup>*Id.*, p. 14.

<sup>8</sup>La Grande Association compta jusqu'à 75 membres (à cette époque, le nombre des membres du clergé séculier devait s'élever à environ 200 dans le canton et 250 dans le diocèse). En plus de membres de Fribourg et de Neuchâtel, elle comptait également des prêtres du canton de Vaud, mais aucun de Genève, canton pourtant rattaché au diocèse de Lausanne en 1819.

qui l'utilisaient à des fins qui n'étaient pas approuvées par les membres de l'association. Ainsi, le chef de la Grande Association, le curé de Neuchâtel, Joseph Aebischer, déclarait:

«... il est nécessaire que nous connaissions les ennemis décidés de la religion et de la morale chrétienne, ainsi que nos ennemis communs»<sup>9</sup>.

D'autre part, cette «Gazette ecclésiastique» avait pour but de renseigner le clergé sur tout ce qui se passait dans chaque district, ceci étant la meilleure garantie d'assurer l'influence du clergé sur la société, comme le relevait lui-même le chef de la Petite Eglise:

«Noir ou blanc, pourvu qu'il soit fidèle, le tableau de l'état religieux, moral, agricole même industriel et financier du Canton de Fribourg et de ses diverses localités, sera toujours intéressant pour tous les associés qui comprennent que c'est pour ne pas connaître le terrain et les hommes que le clergé a souvent travaillé sans succès, qu'il est souvent trahi et presque toujours désuni, etc., etc., etc.»<sup>10</sup>.

Ainsi, cette correspondance, écrite sous le couvert du secret, contient une description sans ménagement de la société fribourgeoise et en constitue une véritable radiographie. Elle est donc un système d'observation de la vie sociale et politique qui est un matériau de premier ordre pour qui veut saisir le jeu des rapports entre les forces religieuses et politiques durant cette période. Elle permet également de tracer un portrait du Fribourgeois tel qu'il était et tel qu'aurait voulu le voir le clergé.

## 2. Le portrait du bon Fribourgeois

### a) Une définition «négative» du bon Fribourgeois

S'il n'est pas dit explicitement ce qu'est le «bon» Fribourgeois pour le clergé de 1830, en revanche, on peut en trouver une définition par contraste, en mettant en évidence la façon dont était vu le «mauvais» Fribourgeois. Une autre remarque liminaire s'impose: qu'en est-il des femmes? Hélas, les remarques les concernant sont très rares. A vrai dire, seules des observations relatives aux mœurs et à la morale nous permettent d'avoir quelques informations à leur sujet.

### b) Portrait moral du «mauvais» Fribourgeois

Pour réaliser ce portrait, il suffit d'énumérer divers éléments qui justifient pour le clergé l'épithète de «mauvais» Fribourgeois.

<sup>9</sup>Archives de l'Evêché, Fribourg, Association ecclésiastique, p. 112, circulaire du 15 mai 1834, par le doyen Aebischer.

<sup>10</sup>*Id.*, p. 142, circulaire du 16 août 1834, par le doyen Aebischer.

— *Alcoolisme et courses nocturnes...*

Les rapports des curés sont unanimes à déplorer l'omniprésence de l'alcoolisme, des courses nocturnes et de la passion pour la danse et le jeu dans la société fribourgeoise. Les penchants éthyliques se rencontrent un peu partout, même dans le milieu des autorités, si l'on en croit le correspondant du district de Corbières parlant du préfet de l'endroit:

«Elève de la caserne, il en a les inclinations et les habitudes. On le voit sans cesse dans les tavernes, où il se montre aussi peu réservé dans ses discours qu'intrépide buveur. Loin de seconder le zèle des curés et des préposés pour la suppression des abus, il est le premier à provoquer la jeunesse à la danse et autres divertissements profanes»<sup>11</sup>.

En ce qui concerne la danse précisément, les régions proches du canton de Vaud semblaient particulièrement touchées, à en croire le correspondant du district de Surpierre:

«Le voisinage du canton de Vaud, où l'on professe d'autres principes religieux, où l'on danse souvent, où l'on s'amuse beaucoup, est nuisible à nos catholiques qu'on ne peut empêcher d'aller souvent chez les voisins»<sup>12</sup>.

A tous ces fréquents relâchements des mœurs s'ajoutait encore, selon le clergé, un problème qui leur était d'ailleurs souvent lié, celui des enfants illégitimes.

— *La ville, envisagée comme lieu de perdition*

Les divers maux cités plus haut touchaient l'ensemble du canton mais, au dire du clergé, c'est la ville, le bourg, qui apparaissait comme le lieu de corruption par excellence; c'est là que l'on contractait tous les vices et c'est là aussi que l'on retournait pour s'y adonner encore. Les cas de Romont et d'Estavayer-le-Lac sont à ce titre très explicites :

«Le lundi de Pâques fut à Estavayer, comme de coutume, le jour des scandales; orgies dégoûtantes, batailles de tous côtés, bras cassés, jeunes gens à moitié tués; ensuite incarcérations, poursuites au criminel etc.»<sup>13</sup>.

«Deux grands désordres règnent depuis longtemps dans ce district, l'ivrognerie et les courses nocturnes. Romont, chef-lieu, donne en cela un exemple bien pernicieux. On y compte environ une auberge sur dix maisons. La fainéantise, et par suite le libertinage et la débauche forment le caractère distinctif de la grande majorité des habitants de cette malheureuse ville, qui attire dans ses murs la population des communes environnantes. C'est là le rendez-vous de tous les ivrognes, de tous les jeunes

<sup>11</sup>*Id.*, p. 119, circulaire du 15 mai 1834.

<sup>12</sup>*Id.*, p. 93, circulaire du 11 février 1834.

<sup>13</sup>*Id.*, p. 113, circulaire du 15 mai 1834.

gens indociles à la voix de leurs pasteurs; et c'est ordinairement de là que l'on court à droite et à gauche chez les filles pour passer auprès d'elles une partie de la nuit, encore avec du vin»<sup>14</sup>.

C'est dans les villes également que les prêtres de la Petite Eglise signalent des gens qui font des banquets durant le carême et qui tempêtent contre la religion et le célibat des prêtres...

— *Les causes du relâchement moral*

Non seulement le clergé constate un recul de la moralité publique au début des années 1830, mais encore il en identifie les causes: en premier lieu, il incrimine le libéralisme ainsi que la souveraineté du peuple, comme l'illustrent les propos du correspondant du district allemand:

«Les enfants naturels sont plus nombreux depuis 1830. Il y a moins de soumission à l'autorité paternelle de la part des enfants, de déférence pour les maîtres de la part des domestiques et moins de respect en général pour l'Eglise et pour l'Etat: ce sont là des conséquences de la souveraineté du peuple»<sup>15</sup>.

Cependant, ce prêtre relevait également qu'une grande partie de la population restait fidèle à la fréquentation des offices divins et des sacrements.

**c) Portrait politique et civique du «mauvais» Fribourgeois**

— *Radicalisme et anticléricalisme*

Au plan politique, le «mauvais» Fribourgeois était caractérisé par ses sympathies pour tous les mouvements qui touchaient de près ou de loin au libéralisme et pour toutes les associations qui prônaient une certaine rénovation. Ainsi, le chef de la Petite Eglise condamnait sans appel:

«la Race infernale, composée en Suisse comme ailleurs, des clubistes, Jacobins, Radicaux, Libéraux, de tous ceux en un mot qui détestent, soit le christianisme, soit la religion catholique, l'église, les bons prêtres, les couvents, le culte public, hommes immoraux, liés entre eux par des associations publiques ou secrètes, par des rapports ou des relations suivies, par leur haine commune contre l'église...»<sup>16</sup>.

Toutes ces «dangereuses» associations avaient, selon le clergé, une origine maçonnique et favorisaient, en créant des sociétés patriotiques ou des clubs, «l'esprit de révolution et d'impiété»; elles visaient également, toujours selon les membres de la

<sup>14</sup> *Id.*, p. 115, circulaire du 15 mai 1834.

<sup>15</sup> *Id.*, p. 91, circulaire du 11 février 1834.

<sup>16</sup> *Id.*, p. 84, circulaire de janvier 1834, par le doyen Aebischer.

Petite Église, à saper « toute autorité légitime ou protectrice... »<sup>17</sup>. Cette situation paraissait d'autant plus inquiétante qu'une Société patriotique s'était fondée à Fribourg au début de l'année 1834. La publication des articles de Baden ne contribua pas à calmer ces craintes: les autorités libérales furent soupçonnées de vouloir « protestantiser » le canton et accusées de menées anticléricales, comme l'illustrent les propos que le correspondant de Gruyères prêtait à un syndic de ce district: « Le même disait n'a guère (!) « après la mort de notre curé, nous n'en voulons plus: dans dix ans, j'espère que nous serons débarassés (!) de cette race! » Il disait aussi à qui voulait l'entendre « le [gouvernement] ne m'a nommé [syndic] que parce qu'il sait fort bien que je déteste les prêtres et que je ne les ménage pas »<sup>18</sup>.

#### — *La presse et les mauvais livres*

La montée des mauvaises doctrines et la corruption de l'esprit public avaient pour origine, selon le clergé, la propagation par la presse et les mauvais livres des idées de l'époque. Ainsi, selon le correspondant du district de Corbières, la présence ou l'absence d'une telle influence expliquait l'état d'esprit du peuple:

« L'esprit public n'est pas mauvais dans le District, et la raison est qu'on n'y lit presque pas de journaux »<sup>19</sup>.

Les craintes du clergé étaient d'autant plus vives que, depuis la disparition du *Véridique*, il ne restait plus en circulation de journaux aptes à servir de rempart aux idées libérales, comme en témoignait le chef de la Petite Eglise:

« *L'ami du Progrès*, pire que le ci-devant *Journal*, devient de jour en plus plus mauvais encore, plus effronté, plus antichrétien! Et le peuple fribourgeois n'a que ce journal, *L'Helvétie*, et les mauvaises gazettes du canton de Vaud ou de celui de Genève! »<sup>20</sup>.

Ainsi, les membres de l'association constataient que les « calomnies atroces, l'ironie et les sarcasmes contre la religion et ses ministres »<sup>21</sup>, que l'on trouvait dans la presse libérale et radicale, restaient sans réponse, et trouvaient facilement créance parmi le peuple, corrompant ainsi l'esprit religieux et politique du bon Fribourgeois.

#### — *L'abstentionnisme*

Si le clergé constatait que le « mauvais » Fribourgeois votait mal, il lui reprochait plus souvent encore de ne pas voter du tout. En effet, de nombreux rapports souli-

<sup>17</sup> *Id.*, p. 102, circulaire du 1er mars 1834, par le doyen Aebischer.

<sup>18</sup> *Id.*, p. 90, circulaire du 11 février 1834.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Id.*, p. 102, circulaire du 1er mars 1834, par le doyen Aebischer.

<sup>21</sup> *Id.*, p. 93, correspondant du district de Surpierre, circulaire du 11 février 1834.

gnaient le manque de sens civique des citoyens, leur peu d'intérêt pour les élections et la nécessité qu'il y avait à encourager la participation:

«La révolution n'a fait que des ingrats dans notre district. Le peuple s'est montré si indifférent dans les dernières élections que les 7/10 ont manqué aux assemblées primaires»<sup>22</sup>.

«Le peuple souverain de notre district a montré si peu d'intérêt pour nommer des électeurs, puis leurs députés, qu'il a fallu les caresses et les menaces pour l'engager à faire usage de son droit (NB. Je me souviens que ça a été la même chose après la première révolution; la même chose sous l'acte de médiation, et que ce sera longtemps, si ce n'est toujours, la même chose parce que les mœurs, les habitudes du peuple fribourgeois sont aristocratiques, quoi qu'on en dise; et que les mœurs, les habitudes d'un peuple ne changent que par le laps des siècles)»<sup>23</sup>.

Cette apathie en matière politique — et aussi souvent en ce qui concernait la religion — était la plupart du temps mise sur le compte d'une certaine montée du matérialisme et de l'individualisme. En effet, les correspondants de l'association constataient que les préoccupations matérielles avaient tendance à l'emporter sur toute autre considération, jugeant là un nouvel effet pervers du libéralisme.

\* \* \*

Les membres de l'Association ecclésiastique ne représentaient pas la totalité du clergé, mais seulement une frange particulière; il est donc quelque peu prétentieux de parler de la vision du bon Fribourgeois par le clergé. Cependant, la Petite Eglise, qui s'est trouvée engagée dans la plupart des grandes questions qui agitaient la société du temps de la Régénération, permet l'observation, sous un angle particulier, de la vie sociale et politique fribourgeoise ainsi que la mise en évidence des rapports entre les forces religieuses et politiques durant cette époque, tout en illustrant la condition du clergé et celle de toute la population. A ce titre, la correspondance de cette association est un document exceptionnel, même si elle est un reflet particulier de la vision du clergé.

Ces quelques restrictions étant établies, il ressort de cette brève étude certaines grandes tendances: le clergé des années 1830 ne se sent plus appuyé par le gouvernement cantonal et voit son autorité contestée dans le sein même des paroisses. Il perçoit le «bon» Fribourgeois comme quelqu'un qui reste attaché à la pratique religieuse, à la tempérance et à la soumission à l'autorité ecclésiastique; c'est également quelqu'un qui se méfie de la «mauvaise» presse, des «mauvais» livres, du libéralisme et de tous les courants novateurs qui agitent la Suisse de la Régénération et qui mettent en péril l'influence du clergé sur la société.

<sup>22</sup>*Id.*, p. 120, correspondant du district de Corbières, circulaire du 15 mai 1834.

<sup>23</sup>*Id.*, p. 118, correspondant du district de Châtel-St-Denis, circulaire du 15 mai 1834. Les remarques sont du doyen Aebischer.